



**Monsieur le Maire**  
**HÔTEL DE VILLE**  
**BP138**  
**64404 Oloron Sainte-Marie Cedex**

Oloron Sainte-Marie, le 18 décembre 2025

Le Maire d'Oloron Sainte-Marie

à

Direction Juridique et Financière : C.GARCÉS  
Service Domaine Public - Plaçage  
Tél : 05 59 39 99 13  
Fax : 05 59 39 74 14  
e-mail : placage@oloron-ste-marie.fr

Affaire suivie par Corinne LOUSTAU  
N/Ref : 01122025092718\_04296875

**OBJET : FOIRE DU 1ER MAI 2026**

Madame,Monsieur,

Si vous souhaitez prendre part à la prochaine Foire du 1<sup>er</sup> mai 2026, je vous remercie de bien vouloir nous retourner la demande de participation ci-jointe au plus tard 11 avril prochain, soit par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, soit par remise en main propre aux agents du service Domaine Public- Plaçage.

Cette demande devra être obligatoirement accompagnée d'une copie de vos documents administratifs en cours de validité (voir la liste des documents à fournir en pièce jointe-également).

La mise à disposition d'un emplacement est soumise au paiement d'une redevance fixée à 6€/ml, électricité en supplément (tarif électrique : voir la demande de participation), conformément aux conditions définies par délibération du conseil municipal en date du 16 avril 2025.

Votre candidature sera validée uniquement à réception du dossier complet qui devra être accompagné du règlement pour l'occupation de l'emplacement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Les agents du Service Domaine Public-Plaçage se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

**LE MAIRE,**

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn  
Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine



Bernard UTHURRY

*Bernard Uthurry*



